



Motif	Documents requis	Code
Enfant moins de 6 ans	<p>La personne aux études doit fournir les documents suivants :</p> <p>Pour l'identité du ou des enfants à charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie du certificat de naissance, de l'acte de naissance ou de l'avis de confirmation de l'inscription de la naissance au registre de l'État civil; <ul style="list-style-type: none"> <li>○ S'il s'agit d'une adoption et que le nom de la personne aux études n'est pas inscrit comme parent : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Jugement d'adoption entériné par la Cour.</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p>Si le ou les enfants à charge sont ceux du conjoint ou de la conjointe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Preuve que la personne aux études réside avec un conjoint (les noms des deux personnes doivent y figurer) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Certificat de mariage;</li> <li>○ Bail;</li> <li>○ Preuve de copropriété;</li> <li>○ Compte de taxes municipales;</li> <li>○ Facture.</li> </ul> </li> <li>• Preuve de garde du ou des enfants à charge : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Jugement entériné par la Cour confirmant la garde des enfants à charge (de la personne aux études ou du conjoint ou de la conjointe) OU</li> <li>○ Document de médiation ou lettre indiquant le nombre de jours de garde par mois, singé par les deux parents et assermenté.</li> </ul> </li> </ul> <p>Si l'un de ces documents ne peut être fourni :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire 1810 : <i>Attestation de situation de la personne réputée à temps plein – Programme de bourses Perspectives Québec, Partie 2 – Situation familiale.</i></li> </ul>	<p>7001</p> <p>7068</p> <p>7002</p> <p>7010</p> <p>7077</p> <p>7077 ou 9811</p> <p>1810</p>
Enfant DFM	<p>La personne aux études doit fournir les documents suivants :</p> <p>Pour l'identité du ou des enfants à charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie du certificat de naissance, de l'acte de naissance ou de l'avis de confirmation de l'inscription de la naissance au registre de l'État civil; <ul style="list-style-type: none"> <li>○ S'il s'agit d'une adoption et que le nom de la personne aux études n'est pas inscrit comme parent : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Jugement d'adoption entériné par la Cour.</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p>Si le ou les enfants à charge sont ceux du conjoint ou de la conjointe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Preuve que la personne aux études réside avec un conjoint (les noms des deux personnes doivent y figurer) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Certificat de mariage;</li> </ul> </li> </ul>	<p>7001</p> <p>7068</p>

Motif	Documents requis	Code
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bail;</li> <li>○ Preuve de copropriété;</li> <li>○ Compte de taxes municipales;</li> <li>○ Facture.</li> <li>• Preuve de garde du ou des enfants à charge : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Jugement entériné par la Cour confirmant la garde des enfants à charge (de la personne aux études ou du conjoint ou de la conjointe);</li> <li>OU</li> <li>○ Document de médiation ou lettre indiquant le nombre de jours de garde par mois, signé par les deux parents et assermenté.</li> </ul> </li> </ul> <p>Si l'un de ces documents ne peut être fourni :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire 1810 : <i>Attestation de situation de la personne réputée aux études à temps plein – Programme de bourses Perspectives Québec, Partie 2, Situation familiale.</i></li> </ul> <p>Pour attester la déficience fonctionnelle majeure ou le trouble de santé mentale de l'enfant à charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevé d'Allocation famille attestant que la personne aux études ou le conjoint ou la conjointe de la personne aux études reçoit le supplément pour enfant handicapé.</li> </ul> <p>Si ce document ne peut être fourni :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire 1810 : <i>Attestation de situation de la personne réputée aux études à temps plein – Programme de bourses Perspectives Québec, Partie 3 – Enfant à charge présentant une déficience fonctionnelle majeure ou un trouble de santé mentale.</i></li> </ul>	<p>7002 7010</p> <p>7077</p> <p>7077 ou 9811</p> <p>1810</p> <p>9811</p> <p>1810</p>
Trouble épisodique	<p>La personne aux études doit fournir le document suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire 1810 : <i>Attestation de situation de la personne réputée aux études à temps plein – Programme de bourses Perspectives Québec, Partie 4 – Trouble grave à caractère épisodique.</i></li> </ul>	1810
Contrainte à l'emploi	<p>La personne aux études doit fournir le document suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confirmation de la participation au programme <i>Réussir</i> ou au <i>Programme de revenu de base.</i></li> </ul> <p>Si ce document ne peut être fourni :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire 1810 : <i>Attestation de situation de la personne réputée à temps plein – Programme de bourses Perspectives Québec, Partie 5 – Participation à un programme d'aide et d'accompagnement social.</i></li> </ul>	<p>6501</p> <p>1810</p>

Motif	Documents requis	Code
Personne aux études ayant des accommodements scolaires	<p>Si la personne aux études n'a pas une déficience fonctionnelle majeure reconnue à l'AFE, elle doit fournir le document suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une lettre de l'école détaillant les accommodements scolaires.</li></ul> <p>Si ce document ne peut être fourni :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Formulaire 1810 : <i>Attestation de situation de la personne réputée à temps plein – Programme de bourses Perspectives Québec, Partie 6 – Attestation d'accommodements scolaires.</i></li></ul> <p>NOTE</p> <p>Cette situation n'étant pas indiquée dans les motifs disponibles, le critère <i>Trouble épisodique</i> est sélectionné et le même traitement s'applique.</p>	9811